

Séance du 05 mai 2022

MAIRIE DE MONT
ARANCE-GOUZE-
LENDRESSE
(Communes fusionnées)

05-05-2022-07

Date de convocation le 21/04/2022

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 14

Procurations : 1

Votants : 15

Le cinq mai deux mille vingt-deux à dix-huit heures, se sont réunis, en salle du Conseil Municipal, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MONT (Arance-Gouze-Lendresse).

Etaient présents : Mmes BAZIARD, GUITTONNEAU, ETCHART, DAUBAS, CAZENAVE, GRAUX et LOQUET ainsi que MM. CLAVÉ, LACOSTE-PEDELABORDE, CAMGRAND, LAMASOU, LAPETRE, HILLOOU et LETARGUA.

Procurations : M. SALEFRANQUE a donné procuration à M. CLAVÉ

Secrétaire de séance élue : Mme LOQUET

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION ADMR

L'ADMR de Lagor sollicite la commune de Mont pour le versement d'une subvention de fonctionnement.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir largement délibéré,

ACCEPTE de verser une subvention de 500 euros à l'ADMR.

PRÉCISE que les crédits sont inscrits au budget 2022

Ainsi fait et délibéré à MONT, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Le Maire,



Jacques CLAVÉ

Envoyé en préfecture le 06/05/2022

Reçu en préfecture le 06/05/2022

Affiché le

SLO

ID : 064-216403964-20220506-05_05_2022_07-DE